

ALLER VERS LA COMPTABILITÉ EN TRIPLE CAPITAL

6 MÉTHODES DÉCRYPTÉES



- 2022 -

REMISE EN CONTEXTE

Le chantier comptabilité en triple capital de RUPTUR a été lancé en 2019 pour expérimenter de nouvelles démarches permettant de **mesurer, évaluer et valoriser la transformation environnementale et inclusive des modèles économiques et des nouveaux modèles**. Il s'agit d'aller **vers une « comptabilité en triple capital »** pour produire un bilan et/ou compte de résultat qui intègrent les enjeux économiques, mais également sociaux et environnementaux.

Très rapidement, nous avons identifié auprès des adhérents des difficultés à appréhender les différentes notions de comptabilité en triple capital (*ou comptabilité multi-capitaux, triple empreinte, flux...en fonction des différents spécialistes auxquels vous vous adresserez*), sachant que cette démarche en est à ses prémices et que les méthodes foisonnent.

Face à ce constat, une action a été lancée autour d'un « comité technique » de 7 membres RUPTUR experts comptables, conseils RSE, DAF, et chercheurs, **pour identifier, expliquer et comparer ces concepts et méthodes au plus grand nombre**, afin de faciliter le choix des entreprises et structures de toutes tailles qui souhaitent s'engager vers la comptabilité en triple capital.

À NOTER

Chaque méthodologie utilise des termes différents. Dans le cadre des chantiers RUPTUR, nous regroupons ces termes autour d'une même notion de « comptabilité en triple capital », en référence aux trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économique, sans que ce terme ne vise une des méthodes en particulier. Il représente plutôt la démarche globale de mesure et prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux pour aller jusqu'à leur intégration comptable.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Cette cartographie des méthodes a pour objectif d'aider les membres de RUPTUR à choisir la méthode la plus adaptée à leurs attentes, objectifs, et état d'avancement initial par rapport à la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.

6 méthodologies pour aller vers la comptabilité en triple capital ont été analysées par les membres du comité technique, allant du tableau de bord extra-financier compté en unités non monétaires (*la première marche de l'escalier*) à la production d'états financiers - compte de résultat et bilan - incluant des capitaux naturels et humains au côté du capital économique (*le sommet de l'escalier*).

Les 6 méthodes analysées :

- [Le tableau de bord extra-financier _ page 8](#)
- [La valorisation du capital immatériel _ page 10](#)
- [La méthode de comptabilité étendue _ page 12](#)
- [La Comptabilité Universelle _ page 14](#)
- [Le modèle LIFTS « Limits and Foundations Towards Sustainability Accounting Model » _ page 16](#)
- [La comptabilité intégrée CARE TDL _ page 18](#)



10 critères d'analyse :

Les 6 méthodes ont été analysées au travers de 10 critères, que l'on retrouve sur chaque fiche :



1_LE PRÉREQUIS

Il s'agit de lister les étapes préalables qu'il est conseillé d'avoir réalisées avant de se lancer sur cette méthodologie.



2_L'OBJECTIF VISÉ PAR L'ENTREPRISE EN S'ENGAGEANT DANS CETTE DÉMARCHE

Les membres du comité ont analysé les méthodes au regard de leur capacité à répondre à 4 objectifs différents que l'entreprise pourrait viser via cette démarche :

- **L'Orientation de la gouvernance - aide à la décision :** Fournir une information équilibrée et globale, en apportant des éléments quantitatifs et qualitatifs sur les enjeux sociaux et environnementaux aux instances de gouvernance de l'entreprise. Ainsi, la prise de décision ne sera pas guidée uniquement par le prisme économique.
- **La communication :** Partager la performance extra-financière tant à des fins de transparence que de mobilisation des parties prenantes internes et externes.
- **Le soutien et la budgétisation des actions :** S'assurer qu'un budget soit alloué aux actions de RSE et de transition environnementale et sociétale, à hauteur des objectifs fixés.
- **La valorisation de l'entreprise :** Déterminer la valeur financière de l'entreprise au plus près de la réalité sociale, environnementale et économique.

Pour chaque méthode, une évaluation a été réalisée sur une échelle graduée de 1 à 5 : 1 si la méthode répond faiblement à l'objectif, 5 si elle y répond totalement.



3_LA FRÉQUENCE DE MISE À JOUR

Fréquence (mensuelle, biannuelle, annuelle...) à laquelle il est pertinent de mettre à jour les données pour analyser leur variation et réaliser des bilans.



4_LE PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Il s'agit du cadre géographique et temporel induit par la méthodologie. Le cadre concerne aussi la portée des indicateurs utilisés par la méthodologie : sur la chaîne de valeur, sur le cycle de vie produit, ou aux frontières du site ou de l'entreprise (périmètre consolidé).



Les enjeux sont-ils traduits en valeur monétaire ?
OUI/NON.

La monétarisation consiste à exprimer les impacts de toute nature (sociale, environnementale, économique) dans **une unité commune : l'unité monétaire**. Cela permet ainsi d'avoir un langage commun et de pouvoir **comparer et mettre en perspective** la performance environnementale et sociale avec la performance économique. Trois méthodes de monétarisation différentes coexistent : la méthode de coûts de remplacement, celle des coûts historiques et celle de l'actualisation.

POUR ALLER PLUS LOIN...

QUESTIONS ÉTHIQUES : COMMENT TRADUIRE CE QUI N'A PAS DE PRIX EN MONNAIE ?

Il reste très délicat de donner un prix aux services que nous rend gratuitement la nature, parce que c'est calquer une vision anthropocentrée sur le Vivant.

Comment donner un prix aux services rendus par un arbre ? Outre la fourniture de matière première, un arbre c'est beau à voir ! Il améliore la gestion des eaux pluviales, capte du CO² et améliore la qualité de l'air, il héberge la biodiversité et protège en ville les riverains du bruit et de la chaleur tout en leur offrant un bien-être physique (balade en forêt/parc) et mental. Comment leur donner une valeur monétaire ? Sur quelles données s'appuyer ? Doit-on donner un prix aux coûts de maintien de ces services rendus ? Aux coûts de reconstruction ? Doit-on considérer les services rendus aujourd'hui ou ceux que l'arbre pourrait (ou pas) rendre demain ? Sur quelles données s'appuyer ?

La monétarisation est une approche utile, mais les coûts directs sont parfois difficiles à établir (combien vaut une vie humaine ?) et la « perte de jouissance » n'est pas forcément prise en compte, or elle peut s'accompagner d'une perte d'activité économique (ex. si on supprime la forêt de Brocéliande, c'est le tourisme local qui est aussi affecté).



6_LA SOUTENABILITÉ

Il s'agit du **niveau d'ambition** porté par une méthodologie **par rapport au maintien d'un capital** (renouvellement ou régénération), **de manière à respecter les limites planétaires / biocapacité terrestre ainsi qu'un niveau de vie minimum** (accès aux besoins essentiels).

Elle est dite « faible » lorsque la méthode ne vise pas le maintien/renouvellement des capitaux ou que les capitaux sont indifférenciés : si le capital naturel, le capital humain et le capital financier peuvent se compenser entre eux (ex. un profit financier compensant la perte d'une espèce) ou lorsque les composantes d'un même capital se compensent entre elles (ex. la perte des fonctions d'un sol compensée par un gain de la qualité de l'air). **Elle est dite « Forte » lorsqu'elle vise le maintien/renouvellement des capitaux et que les capitaux ne peuvent pas se compenser entre eux** (chaque capital est ainsi considéré à part).



7_COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION

Le fonctionnement et les mécanismes de la méthode sont-ils accessibles ou d'une forte complexité ?



8_L'AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE

Est-il possible de mettre en place cette méthodologie seul ou y a-t-il besoin d'une expertise et d'un accompagnement ?



9_VALIDATION ET TRANSPARENCE

La démarche est-elle validée/auditée par des tiers, des parties prenantes ? Si oui, par quels types d'acteurs ?



10_LA MATURITÉ DE LA MÉTHODE

En fonction du nombre de retours d'expériences, de son taux d'utilisation..., la maturité de la méthode sera très faible, faible, moyenne, ou forte.

QUELLES MÉTHODES POUR ALLER VERS LA COMPTABILITÉ EN TRIPLE CAPITAL ?

Sur le graphique ci-dessous, les 6 méthodes ont été comparées et analysées en fonction des objectifs que l'entreprise souhaite atteindre en allant vers la comptabilité en triple capital :

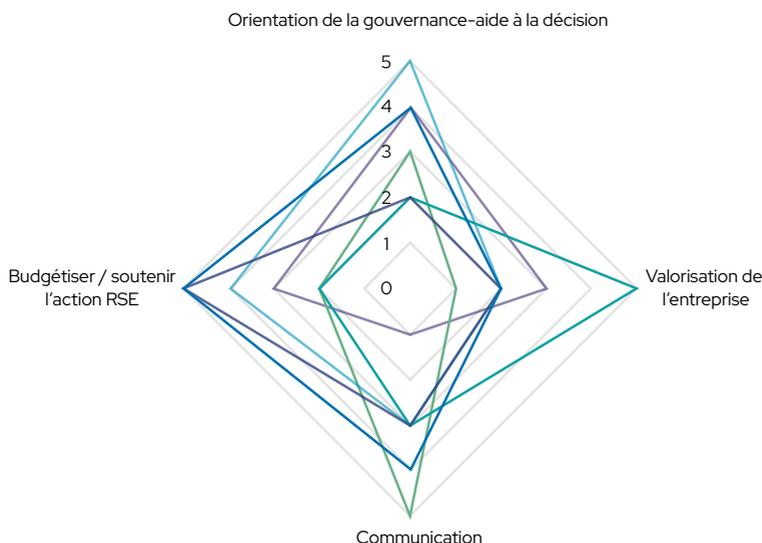
- Je souhaite orienter ma gouvernance, guider mes décisions
- Je souhaite valoriser mon entreprise
- Je souhaite budgétiser, soutenir financièrement mon action RSE
- Je souhaite communiquer avec mes parties prenantes

Vous pourrez ainsi vous orienter vers la ou les méthodes les plus adaptées en fonction de vos objectifs.

Et sur les pages suivantes, retrouvez une fiche détaillée pour chaque méthode, avec l'analyse complète selon les 10 critères évoqués plus haut et des ressources pour aller plus loin.



- TdB extra-financier
- Comptabilité universelle
- Compatibilité étendue
- Thesaurus-capital immatériel
- Modèles dits «intégrés»-Care
- Modèle LIFTS





LE TABLEAU DE BORD EXTRA-FINANCIER

1^{er} palier

MATURITÉ
DE LA MÉTHODE :
FORTE

LE PRINCIPE

Mesurer l'impact social, environnemental et sociétal en bilan quantitatif (en unité de mesure spécifique à chaque impact) et qualitatif des enjeux considérés comme pertinents par l'entreprise.

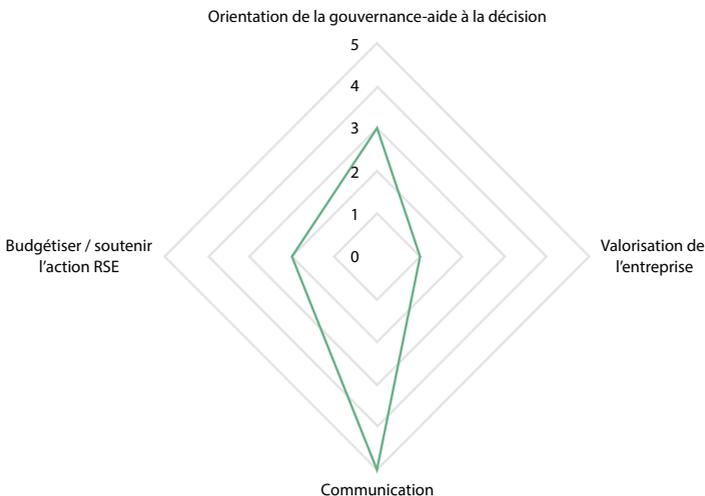
Exemples d'enjeux : Bilan carbone, consommations d'énergie, formation des salariés, salaire de vie...



— **PRÉREQUIS** : Avoir priorisé ses enjeux et être en capacité de collecter des données sociales et environnementales (factures, compteurs, base de données économiques et sociales ...) sur les enjeux retenus pour quantifier ses impacts.



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : partager sur la performance extra-financière (transparence et mobilisation des parties prenantes) et intégrer des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie de l'entreprise pour guider les prises de décisions.





— **FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :**

Mensuelle à biannuelle.



— **PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :**

Au choix de l'entreprise et selon l'indicateur choisi.



— **MONÉTARISATION :**

NON



— **SOUTENABILITÉ :**

FAIBLE ou **FORTE**, en fonction de l'ambition de la stratégie de l'entreprise.
Pas de compensation possible entre les différents capitaux.



— **COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :**

Accessible.



— **AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :**

OUI (*le tableau de bord peut être défini par un expert*).



— **VALIDATION ET TRANSPARENCE :**

Validation par un commissaire aux comptes **seulement si l'entreprise est soumise** à la DPEF (*déclaration de performance Extra-Financière*).
Sinon, elle peut être validée **par un panel de parties prenantes...**



POINT DE VIGILANCE

Pour assurer la comparabilité, transparence et régularité, il convient de fournir une note méthodologique précisant le périmètre et la fréquence des indicateurs, ainsi qu'un historique de 3 ans. Afin de ne pas multiplier les indicateurs, il faudra les sélectionner sur la base **de l'analyse de matérialité** : hiérarchisation des enjeux en fonction des priorités de l'entreprise et des attentes des parties prenantes.

Références bibliographiques : [Impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) : agir pour une économie environnementale et sociale - [Global reporting.org](https://www.globalreporting.org)



MÉTHODE

LA VALORISATION DU CAPITAL IMMATERIEL

THESAURUS



2^e palier

MATURITÉ
DE LA MÉTHODE :
MOYEN

LE PRINCIPE

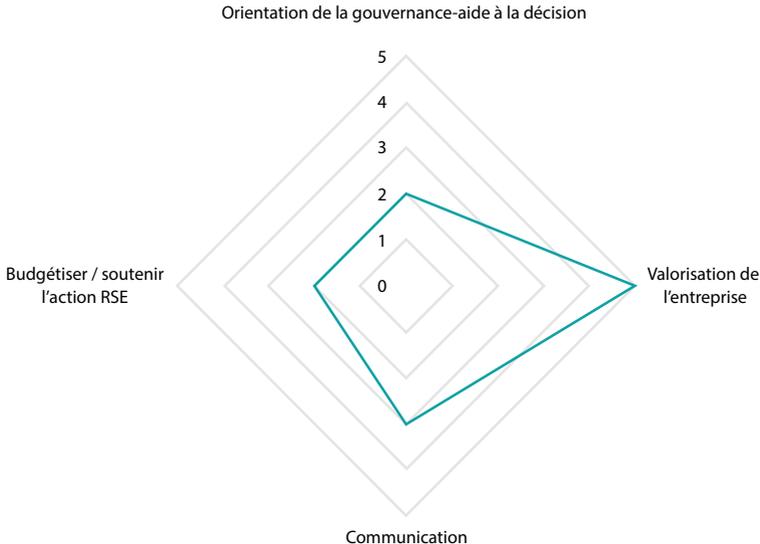
Le capital immatériel représente l'ensemble des techniques, valeurs, et compétences non quantifiables de l'entreprise. Une notation est attribuée au travers d'un questionnaire sur les différentes dimensions immatérielles (capital structurel, relationnel, humain). Le résultat de cette notation et les éléments financiers de l'entreprise sont ensuite utilisés pour valoriser financièrement ce capital immatériel.



— **PRÉREQUIS** : Avoir priorisé ses enjeux.



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : déterminer la valeur financière de l'entreprise au plus près de sa réalité sociale, environnementale et économique.





— **FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :**

Annuelle pour plus de pertinence dans la prise de décision.



— **PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :**

L'entreprise



— **MONÉTARISATION :**

OUI comptabilisation au coût historique corrigé du coût de remplacement.



— **SOUTENABILITÉ :**

FAIBLE. Tout se compense
(prix/valorisation finale)



— **COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :**

Forte.



— **AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :**

Besoin d'experts.



— **VALIDATION ET TRANSPARENCE :**

Validation par un consultant auditeur ou expert comptable.

POINT DE VIGILANCE

Il existe une certaine opacité dans les méthodes de valorisation financière de ce capital immatériel.

Références bibliographiques : <https://goodwill-management.com/thesaurus-capital-immateriel/>



MÉTHODE

LA COMPTABILITÉ ÉTENDUE

MIS À JOUR EN 2023



2^e palier

MATURITÉ
DE LA MÉTHODE :
MOYEN

LE PRINCIPE

La comptabilité étendue est un système comptable qui permet de rendre compte et de mesurer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'entreprise en fonction de leur coût sur l'économie à long terme, tout au long de la chaîne d'approvisionnement : des fournisseurs aux clients finaux.

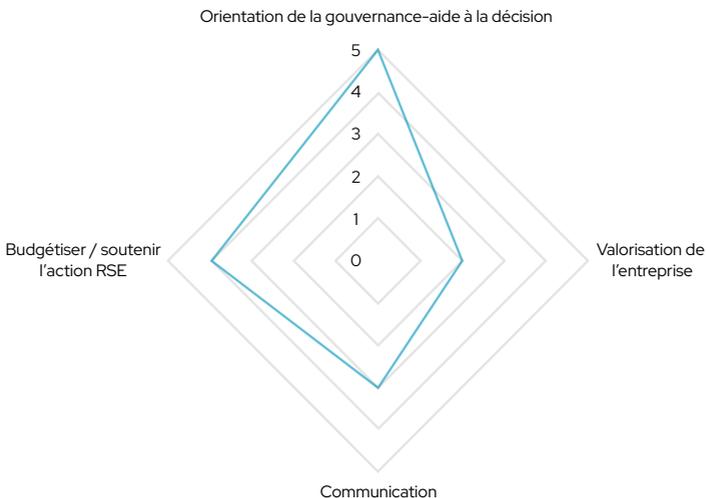
L'objectif est de mesurer la performance économique des organisations, en prenant en compte le respect du bien commun, des humains et des limites planétaires. La méthode permet de constituer des dettes et actifs envers la nature, les humains et la société afin de compléter le bilan comptable classique de l'entreprise.



— **PRÉREQUIS** : Connaissance des données économiques sociales et environnementales de l'entreprise



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : orienter la gouvernance, aider à la prise de décision au travers d'une vision globale et soutenir l'action RSE de l'entreprise.





— **FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :**

Annuelle pour plus de pertinence dans la prise de décision.



— **PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :**

L'entreprise.



— **MONÉTARISATION :**

OUI : coût sur l'économie à long terme.



— **SOUTENABILITÉ :**

FORTE. Pas de compensation entre les capitaux.



— **COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :**

Forte.



— **AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :**

Besoin d'experts.



— **VALIDATION ET TRANSPARENCE :**

Validation par un consultant.

À NOTER

la méthodologie va plus loin que la mesure d'impact (Méthode de TRIPLE EMPREINTE) et est aujourd'hui une comptabilité (avec des actifs et des dettes)

Références bibliographiques : *Mesurer la triple empreinte de l'entreprise* | Goodwill Management (goodwill-management.com)



LE PRINCIPE

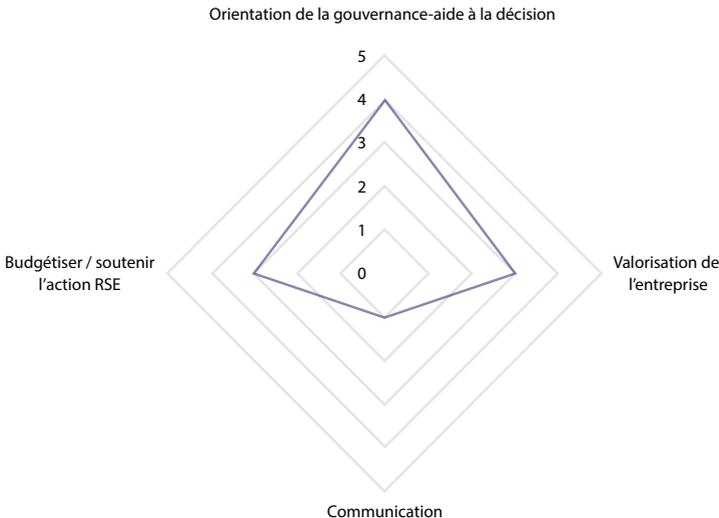
Utiliser la technique comptable (actif/passif, charges/produits) sur des indicateurs liés au SOCIAL, l'ENVIRONNEMENTAL et LA GOUVERNANCE, afin de parvenir à une vue d'ensemble de l'impact positif ou négatif de l'entreprise sur chacun de ces domaines. Ces 3 bilans (méthode de stock) et comptes de résultats (méthode de flux) sont à annexer au bilan financier.



— **PRÉREQUIS** : Avoir un tableau de bord extra-financier (cf. la fiche méthode).



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : Intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie de l'entreprise pour guider les prises de décisions, mais également budgétiser l'action RSE et déterminer la valeur de l'entreprise.





— **FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :**

Annuelle.



— **PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :**

Cadre et période d'analyse à définir pour chaque indicateur.



— **MONÉTARISATION :**

OUI valorisation au coût actuel (juste valeur) par les parties prenantes.



— **SOUTENABILITÉ :**

FORTE. La méthode vise expressément le renouvellement des capitaux.



— **COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :**

Forte.



— **AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :**

Besoin d'experts.



— **VALIDATION ET TRANSPARENCE :**

Par un expert-comptable avec un panel de parties prenantes.



POINT DE VIGILANCE

La méthode de valorisation aux coûts actuels induit que les actifs / passifs des bilans sociaux, environnementaux et de gouvernance ne sont pas nécessairement les même à la clôture et à l'ouverture du bilan suivant.

Références bibliographiques : **Manifeste** pour une comptabilité universelle (2012), G. Schoun, J. de Saint-Front, P. de Saint-Front, M. Veillard – collection un autre regard, L'Harmattan, juin 2012.



LE PRINCIPE

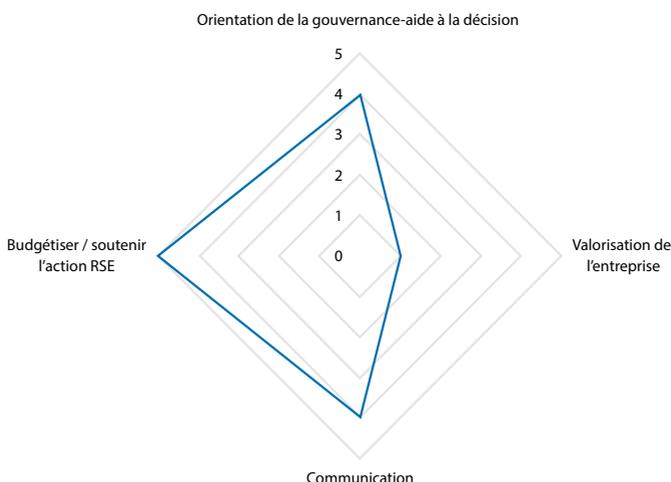
Couplé avec les limites planétaires et les fondations sociales, le modèle suit la performance globale, multi-capitaux de l'entreprise avec un système d'enregistrement comptable des activités en **flux physiques**, parallèlement à la comptabilité financière audité. Le budget (en grandeur physique sur une période donnée) de suivi d'une trajectoire qui mène au maintien/renouvellement des capitaux est comparé aux impacts réels de l'activité de l'entreprise sur cette même période. Une dette est créée si le budget est dépassé.



— **PRÉREQUIS** : Avoir un tableau de bord extra-financier (cf. la fiche méthode).



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : Donner des moyens d'action au service de la stratégie RSE, financer la transition humaine et environnementale des entreprises en rééquilibrant les résultats, communiquer et partager aux parties prenantes en toute transparence et aider à orienter la stratégie globale de l'entreprise.





— FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :

Annuelle.



— PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :

Calqué sur le périmètre du bilan classique (consolidé ou non).



— MONÉTARISATION :

Possible, mais pas obligatoire. À partir d'un budget disponible calculé (en quantité et/ou en valeur) qui est passé en «Produit», l'entreprise entre les «charges» résultant de ses consommations et obtient un Résultat Net pour chaque catégorie.



— SOUTENABILITÉ :

FORTE. Prise en compte des aspects sociétaux et environnementaux dans les limites planétaires et minimum social.



— COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :

Forte.



— AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :

Besoin d'experts.



— VALIDATION ET TRANSPARENCE :

Consultant / auditeur / expert-comptable.



La méthode est en développement, elle doit prochainement être utilisable via une application.

Références bibliographiques : Chaire Performance Globaux Multi-capitaux, AUDENCIA, <https://multi-capital-performance.audencia.com/projets-etudes/lifts-accounting-modelc/> - Mesurer sa performance globale grâce à la comptabilité multi-capitaux - Etude de cas du groupe NEPSen avec le modèle LIFT, 2021 <https://fr.calameo.com/read/000137206b6259dc99559>



LA COMPTABILITÉ INTEGRÉE : CARE

3^e palier

MATURITÉ
DE LA MÉTHODE :
FAIBLE

LE PRINCIPE

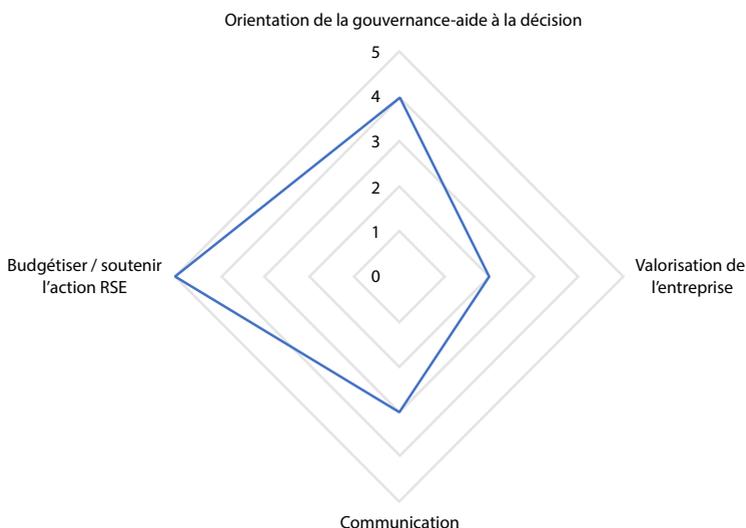
La méthodologie est basée sur l'identification de capitaux naturels et humains à préserver/régénérer par l'entreprise. Il s'agit ensuite d'étendre le principe de la comptabilité financière à ces deux autres capitaux (comptabilité en partie double : actif/passif) avec un système de dettes à rembourser.



— **PRÉREQUIS** : Avoir un tableau de bord extra-financier (cf. la fiche méthode).



— **OBJECTIFS PRINCIPAUX** : Donner des moyens d'actions au service de la stratégie RSE, financer la transition humaine et environnementale des entreprises en rééquilibrant les résultats. Il s'agit de guider la prise de décisions en intégrant ces 3 dimensions dans la stratégie de l'entreprise.





— **FRÉQUENCE DE MISE À JOUR :**

Annuelle.



— **PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE :**

Au choix de l'entreprise.



— **MONÉTARISATION :**

OUI. Valeur de maintien des capitaux inscrits au passif, budget de l'action à l'actif.



— **SOUTENABILITÉ :**

FORTE. Préservation des capitaux sans compensation possible entre les capitaux.



— **COMPLEXITÉ DE COMPRÉHENSION :**

Forte.



— **AUTONOMIE DES UTILISATEURS SUR LA MÉTHODE :**

Besoin d'experts.



— **VALIDATION ET TRANSPARENCE :**

Par un comité scientifique.



Il s'agit d'établir un plan d'actions en se fixant des objectifs à atteindre par rapport à l'état actuel des capitaux naturels et humains, et d'en évaluer le coût, qui constitue alors une dette (passif) qui ne s'annulera qu'une fois l'objectif atteint (effort à l'actif).

Les objectifs sont fixés en fonction de « seuils de préservations » définis scientifiquement sur chaque capital. Une fois ces seuils dépassés, ils correspondent à une dette pour l'entreprise.

Références bibliographiques : <https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/> - VIDEO : Présentation de la méthode CARE à la Journée Bleue RUPTUR, 2019



Dynamique régionale, association de mission d'intérêt général, RUPTUR a été lancée en 2018 et est portée par des entrepreneurs ligériens pour créer concrètement et collectivement avec les acteurs économiques du secteur public, privé et les citoyens, un modèle économique environnemental et inclusif pour le bien commun, pour la planète, pour l'avenir de nos enfants !

PLUS D'INFORMATIONS :

www.ruptur.org

contact@ruptur.org



#FaireNotrePart

Ils nous soutiennent dans nos actions :

Financé par

